RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 40027
Numéro SIREN : 502 660 301
Nom ou dénomination : ABEL

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2022 sous le numéro de dépôt 10303

ABEL
Société par actions simplifiée au capital de 495.000 euros
Siège social : 23 rue Larcher – 14400 BAYEUX
RCS CAEN 502 660 301

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 23 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le vingt trois décembre,

A 14 heures,

Les associés de la société ABEL se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation du Président, en visioconférence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Sont présents :

La société LFLM, propriétaire de.....713 actions
La société CMJS, propriétaire de .....37 actions

seuls associés de la société et représentant ainsi la totalité des actions composant le capital de la société.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par la société LFLM, représentée par Monsieur Ludovic JEANNE.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée la feuille de présence.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

R.M. L.J.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Ludovic JEANNE de ses fonctions de Président ;
- Démission de Madame Fanny JEANNE de ses fonctions de Directeur Général ;
- Nomination de la société LFLM en qualité de Président ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale constate la démission, à compter de ce jour, de :

- Monsieur Ludovic JEANNE de ses fonctions de Président, sans indemnité de part ni d'autre ;
- Madame Fanny JEANNE de ses fonctions de Directeur général, sans indemnité de part ni d'autre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer, pour une durée illimitée, à compter de ce jour :

- La société LFLM Société par actions simplifiée au capital de 883.000 euros ayant son siège social à DOUVRES LA DELIVRANDE (14440), 9 rue du Languedoc, immatriculée au RCS de CAEN (14) sous le numéro 907 828 529, en qualité de Présidente.

Laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

R.M. L.J.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

La société LFLM
Représentée par Monsieur Ludovic JEANNE
Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Ludovic JEANNE

✓ Certified by yousign

La société CMJS
Représentée par Monsieur Rémy MASSON

Rémy MASSON

✓ Certified by yousign

R.M. L.J.